

FEU M. LE CHANOINE PARÉ ET L'HOSPICE ST.
JEAN DE DIEU.

Mercredi, 13 du courant, un service solennel a été chanté à l'hospice St. Jean de Dieu, Longue Pointe, pour le repos de l'âme du regretté messire Paré. Ce nouveau témoignage public de reconnaissance et de respectueuse sympathie ajouté à tant d'autres du même genre déjà rendus à la mémoire du vénéré défunt, proclame d'une manière éclatante que l'on sait apprécier à sa juste valeur le mérite de ce prêtre selon le cœur de Dieu qui a dépensé toute sa vie sacerdotale au service de notre diocèse ; de ce dévoué chanoine qui a secondé d'une manière si admirable et si efficace son vénérable évêque dans toutes les belles et grandes œuvres qui ont illustré son long et fructueux épiscopat.

La magnifique chapelle de l'hospice avait revêtu, pour cette circonstance, ses sombres habits de deuil. La messe a été chantée par M. le chanoine Leblanc, assisté par MM. les chanoines Mongeau et Dufresne, qui agissaient comme diacre et sous-diacre ; les fonctions de cérémoniaire et de thuriféraire étaient remplies par MM. J. Bte. Bourget et J. Cordier.

Malgré les nombreux concours qui se font de toutes parts pour les services de notre Saint Père le Pape, un bon nom de prêtres étaient venus à la Longue-Pointe pour rendre un nouvel hommage à la mémoire du cher défunt.

Au chœur nous avons remarqué outre MM. les chanoines qui officiaient et dont nous avons donné